

PROGRAMME DE FORMATION

TVA – Comptabilisation et déclaration

Date de mise à jour : 12 décembre 2023

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Comprendre les principaux mécanismes de la TVA.
- Remplir une déclaration TVA.
- Enregistrer les opérations liées à la TVA

PUBLIC CONCERNÉ

Assistant de direction, gestionnaire administratif, entrepreneur, dirigeant
Toute personne amenée à gérer l'administration d'une entreprise et sa comptabilité, du salarié au dirigeant.

PRÉ-REQUIS

Connaissances du vocabulaire et des notions comptables de type : lettrage, balance, TVA.
Expérience en poste.

DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Cette formation est en version INTRA ou INTER

Durée : 1 jour (7 heures)

Les horaires sont classiquement envisagés tels que : 9h30/13h00 et 14h00/17h30.

Les horaires peuvent être aménagés en fonction des contraintes des stagiaires.

Dates : à définir

Effectif : de 1 à 5 stagiaires par session

TARIF

Cette formation est en version INTRA ou INTER

690€ HT par jour par personne

LIEU DE LA FORMATION

KAERUS, 10 rue Georges Lardennois 75019 PARIS

KAERUS

Sté d'expertise comptable membre de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Paris Île-de-France
SAS au capital de 20 000 € - **Siren** n° 892 019 241 RCS PARIS – **APE**: 6920Z - **TVA Intracommunautaire** :
FR07892019241

10 rue Georges Lardennois – 75019 Paris - **Tél** : (+33) 1 86 90 94 80 - **E-mail** : contact@kaerus.fr

CONTENU DE LA FORMATION

Contenu détaillé de la formation en 1 jour :

Débriefing sur les pratiques, attentes et problématiques des stagiaires

Questionner sur les objectifs, cibles, stratégie, pratiques...

Champ d'application de la TVA

- Mécanisme de la TVA
- Opérations imposables
- Opérations hors champ et exonérées
- Régimes spécifiques

TVA collectée

- Base d'imposition
- Fait générateur et exigibilité
- Option sur les débits
- Taux de TVA

Territorialité de la TVA

- Territoire français
- Exportations et importations (DEB)
- Livraisons et acquisitions intracommunautaires (DES)
- Le régime des prestations de service

TVA déductible

- Conditions du droit à déduction
- Exclusions et restrictions
- Déduction partielle

Déclaration et paiement de la TVA

- Régime de TVA : réel normal, régime simplifié
- Crédit de TVA et demande de remboursement
- Télédéclaration et télépaiement

Enregistrement comptable

- Cas pratique

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Cette formation est conçue sur mesure et modulable par niveau d'expérience, rôle dans l'organisation.

Présentation 90% du temps

Atelier et exercices 10% du temps

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

Un (ou deux) intervenant(s) :

-2 ans en tant que Responsable comptable en cabinet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des acquis se réalise de façon très opérationnelle, par des exercices pratiques, mises en situation et questionnaire d'évaluation.

MOYENS TECHNIQUES

Paperboard

Grand écran pour la projection des démonstrations

Mise à disposition des documents de synthèse, guide d'utilisation

Ordinateurs (chaque stagiaire doit disposer de son ordinateur personnel)

CONTACT

Pour nous contacter et obtenir des renseignements complémentaires :

Emmanuelle APAYA | 06 99 26 94 12 | emmanuelle.apaya@kaerus.fr ou contact@kaerus.fr

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

MODALITES ET DELAIS D'ACCÈS

Dans le cas où la formation ne pourrait pas être dispensée en présentiel, elle sera assurée via un logiciel de visioconférence (de type Teams).

Tout participant doit avoir :

Un ordinateur de bureau ou portable

Une webcam et un microphone (de préférence avec un casque)

Une connexion Internet stable

Aucune connaissance des logiciels de visioconférence n'est nécessaire, vous pouvez être débutant.

La formation comprendra des temps d'échange entre les intervenants et les participants et face à la caméra, ainsi que de temps de projection des supports powerpoint spécialement conçus pour la formation.

Les dates des formations seront définies avec le Client.

Les durées d'accès :

Les horaires sont classiquement envisagés tels que suit : 09h30/13h00 et 14h00/17h30 avec des pauses de 15 min toutes les 1H30 d'intervention.

Les horaires peuvent être aménagés en fonction des contraintes des stagiaires.

Les participants peuvent se connecter à la plateforme 15' avant le début de la formation.

KAERUS

Sté d'expertise comptable membre de l'Ordre des Experts-Comptables de la région Paris Île-de-France
SAS au capital de 20 000 € - **Siren** n° 892 019 241 RCS PARIS – **APE**: 6920Z - **TVA Intracommunautaire** :
FR07892019241

10 rue Georges Lardennois – 75019 Paris - **Tél** : (+33) 1 86 90 94 80 - **E-mail** : contact@kaerus.fr